



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

SG/SD

Saint-Maur-des-Fossés, le 27 mars 2025

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Mardi 1^{er} avril 2025

à 18 heures (Salle du Conseil Municipal)

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal.
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 février 2025.
- 3) Affectation du résultat prévisionnel de l'exercice 2024 du budget du CCAS.
- 4) Affectation du résultat prévisionnel de l'exercice 2024 du budget annexe de la Résidence Autonomie de la Pie.
- 5) Affectation du résultat prévisionnel de l'exercice 2024 du budget annexe de la Résidence Autonomie J. du Bellay.
- 6) Vote du budget primitif de l'exercice 2025 du CCAS.
- 7) Subvention au budget primitif 2025 de la Résidence Autonomie de la Pie.
- 8) Subvention au budget primitif 2025 de la Résidence Autonomie J. du Bellay.
- 9) Vote du budget primitif de l'exercice 2025 de la Résidence Autonomie de la Pie.
- 10) Vote du budget primitif de l'exercice 2025 de la Résidence Autonomie J. du Bellay.
- 11) Approbation de la convention pour la mise en œuvre du programme Eau Solidaire entre Franciliane (ex Véolia) et le CCAS.
- 12) Modification du tableau des effectifs des emplois permanents du CCAS.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président du Centre
Communal d'Action Sociale,

Pierre-Michel DELECROIX